



DÉPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS

REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

**Délibération n°2021085**

**Date de convocation : 21/09/2021**

**Membres en exercice : 38**

**Votants : 38**

**Pour : 38**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Acte publié le : 07/10/2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-sept septembre à seize heures trente, le Conseil de Communauté s'est réuni à Orange, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de M. Jacques BOMPARD :

**Présents :**

**Caderousse :** REYNIER-DUVAL Christophe

**Châteauneuf-du-Pape :** AVRIL Claude, KRAMER Céline

**Courthézon :** PAGET Nicolas, CAMBON Alexandra, FENOUIL Jean-Pierre, MOUREAU Xavier, JABLONSKI Christelle, LAUZEN-JEUDY Fanny

**Jonquières :** BISCARRAT Louis, FLEURY George-Andrée, QUESTA Martial, KLYZ Sandrine, BRUNET Denis, MAFFRE Claudine, VERMEILLE Thierry

**Orange :** BOMPARD Jacques, BOMPARD Yann, GALMARD Marie-Thérèse, SABON Denis, GASPA Catherine, MARQUOT Xavier, ARSAC Marcelle, PASERO Jean-Pierre, LANDRIN Aline, ARGENSON Jonathan, EICKMAYER Joëlle, MARQUESTAUT Pierre, BEYNEIX Céline, ANDRÈS Valérie, NORMANI Carole, LAROYENNE Gilles, HALOUI Fabienne

**Absents ayant donné pouvoir :** REHOR Béatrice pouvoir à REYNIER-DUVAL Christophe, VANDALLE Stéphanie pouvoir à LAUZEN-JEUDY Fanny, MARTIN Corinne pouvoir à PAGET Nicolas, LORHO Marie-France pouvoir à BOMPARD Yann, BOURGEOIS Claude à GASPA Catherine

**Secrétaire de Séance :** MARQUOT Xavier

**OBJET : FINANCES / TRAVAUX DE REDUCTION DES EAUX CLAIRES PARASITES PERMANENTES / OPERATION RUE DU LIMOUSIN / ORANGE / DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU**

**Rapporteur : M. Xavier MARQUOT**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du 2 mars 2018 de la commune d'Orange approuvant le programme de travaux découlant du schéma directeur d'assainissement et les demandes de subventions y afférent ;

**CONSIDÉRANT** la précédente délibération relative à la réalisation des travaux pour le renouvellement des canalisations d'eau potable sur la rue du Limousin ;

**CONSIDÉRANT** que ces investissements ont pour but de pérenniser et fiabiliser le fonctionnement des ouvrages actuels en limitant les volumes d'eaux claires parasites ;

REÇU EN PREFECTURE

le 05/10/2021

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-084-24840236-20210930-DCC2021085-

**CONSIDÉRANT** que le bassin versant dans lequel se situe l'opération de la Rue du Limousin a été identifié comme étant le secteur où le volume d'eaux claires parasites permanentes est très élevé (228 m<sup>3</sup>/j soit 5% des volumes d'eaux claires) ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux de la rue du Limousin permettront de réduire les volumes d'eaux claires parasites ;

**CONSIDÉRANT** que le montant des travaux prévus pour le volet assainissement est de 83 650,00 € HT subventionnable à hauteur de 50 % par l'Agence de l'Eau ;

## LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

**AYANT ENTENDU** l'exposé du rapporteur et après avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation de ces travaux ;
- **SOLLICITE** le soutien financier de l'Agence de l'eau pour les opérations de réduction des eaux claires parasites pour une participation de 50 % ;
- **SOLLICITE** auprès de l'Agence de l'eau de surseoir au principe de non commencement d'exécution des travaux, avant notification de la décision d'aide ;
- **AUTORISE** le Président à signer toute pièce se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents,  
Pour copie conforme.  
Orange, le 30/09/2021



Le Président,  
Jacques BOMPARD

REÇU EN PREFECTURE

le 05/10/2021

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-084-248400236-20210930-DCC2021085-